



Bureau d'information  
et de communication

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## Communiqué du Conseil d'Etat

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

### **Septembre 2009 : le chômage progresse à 5.4%**

**Le taux de chômage dans le canton de Vaud s'établit à 5.4% à fin septembre 2009, en hausse de 0.1 point par rapport à août 2009. Il s'agit de la quatrième augmentation mensuelle consécutive après un léger repli observé en mai.**

La progression du nombre de chômeurs inscrits (1) s'est poursuivie dans le canton de Vaud en septembre, pour atteindre 17'980 personnes, soit 421 de plus qu'à fin août 2009 (+2.4%). L'effectif des demandeurs d'emploi (2) suit la même tendance avec une hausse de 528 personnes (+2.3%) pour un total de 23'579 personnes. En comparaison annuelle, le nombre de chômeurs et de demandeurs d'emploi a crû respectivement de 43.6% et 32.9%.

Par rapport au mois d'août 2009, ce sont les chômeurs de moins de 20 ans qui ont connu la plus forte progression (+8.2%). Sur les douze derniers mois par contre, le nombre de chômeurs a le plus augmenté chez les 20 à 29 ans (+57.1%), ainsi que chez les titulaires d'un diplôme de degré tertiaire (diplômés des hautes-écoles et détenteurs d'une maîtrise fédérale : +63.7%).

Durant le mois de septembre 2009, le nombre de chômeurs a augmenté dans la plupart des branches économiques, exception faite de l'« Electrotechnique, électronique, horlogerie, optique » (-5), où l'on observe pour la première fois une baisse des effectifs, après treize mois de progression continue.

Sur le plan régional, seuls les districts du Gros-de-Vaud (3.4%) et de l'Ouest lausannois (6.0%) n'ont pas connu de hausse de leur taux de chômage par rapport à août 2009. A l'opposé, les districts d'Aigle (5.6%) et de Morges (4.3%) affichent tous deux les plus fortes progressions de taux en septembre (+0.4 point).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 7 octobre 2009

**Renseignements : DEC, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 - roger.piccand@vd.ch**

**NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur [www.vd.ch/emploi](http://www.vd.ch/emploi) (rubrique Statistiques)**

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et immédiatement disponible pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).